



Conseil économique et social

Distr. générale
15 avril 2015
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur
la protection et l'utilisation des cours d'eau
transfrontières et des lacs internationaux

Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau

Dixième réunion

Genève, 24 et 25 juin 2015

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Initiative pour l'eau de l'Union européenne
et dialogues sur les politiques nationales**

Rapport sur la mise en œuvre, dans le cadre de l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne, des dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement

**Établi par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation
de coopération et de développement économiques**

Résumé

À sa sixième session (Rome, 28-30 novembre 2012), la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) a décidé de poursuivre le processus de dialogue politique concernant la gestion intégrée des ressources en eau (ECE/MP.WAT/37, par. 57 d)) et a désigné le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau pour superviser les activités relatives à ce processus prévues dans le programme de travail de la Convention pour 2013-2015 (voir ECE/MP.WAT/37/Add.1, domaine d'activité 2).



Le présent document donne un aperçu des objectifs et de l'état actuel des dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Ces dialogues sont le principal mécanisme opérationnel de l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne dans 10 pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale; la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU est le partenaire stratégique des dialogues axés sur la gestion intégrée des ressources en eau et l'Organisation de coopération et de développement économiques le partenaire stratégique pour le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ainsi que les aspects financiers de la gestion des ressources en eau.

Les réalisations importantes à signaler pour l'année écoulée sont notamment les suivantes:

- a) L'élaboration d'une nouvelle loi sur l'eau et des règlements d'application correspondants en Géorgie;
- b) Les processus en cours en Arménie, en Géorgie, au Kazakhstan et au Turkménistan en vue de ratifier le Protocole sur l'eau et la santé;
- c) Les activités visant à renforcer l'utilisation d'instruments économiques pour la gestion de l'eau aux niveaux national (en Arménie et au Kirghizistan), infranational (république de Bouriatie, bassin du lac Baïkal, Fédération de Russie) et transfrontière (en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie);
- d) La formulation de recommandations concernant un modèle économique durable pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les petites agglomérations et les communes rurales au Kazakhstan.

Le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau est invité à examiner l'état d'avancement du programme de dialogues sur les politiques nationales ainsi qu'à formuler des observations et des recommandations concernant la mise en œuvre future de ces dialogues.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Contexte et objectifs des dialogues sur les politiques nationales	1–6	4
II. Activités et parties prenantes concernées	7–17	5
III. Mise en œuvre des dialogues sur les politiques nationales jusqu'en avril 2015.....	18–50	7
A. Activités par pays	18–42	7
B. Activités de coordination et de communication.....	43–50	12
IV. Enseignements à retenir et défis à relever	51–64	13
Annexe		
Financement des dialogues sur les politiques nationales.....		17

I. Contexte et objectifs des dialogues sur les politiques nationales

1. Les dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement sont le principal mécanisme opérationnel de la composante de l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne (ou Initiative européenne pour l'eau, IEE) concernant l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale. Cette Initiative, y compris sa composante relative aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, a été lancée lors du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002 et contribue à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La Commission économique pour l'Europe (CEE) est le partenaire stratégique pour l'appui aux dialogues sur les politiques concernant la gestion intégrée des ressources en eau, et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) le partenaire stratégique pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement ainsi que pour les aspects financiers de la gestion des ressources en eau. La composante de l'IEE relative aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale est actuellement présidée par la Roumanie.

2. Des dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau ont été engagés en Arménie, en République de Moldova et en Ukraine en 2006, au Kirghizistan en 2008 et en Azerbaïdjan, en Géorgie, au Tadjikistan et au Turkménistan en 2010 et 2011. En 2013, le processus a été lancé au Kazakhstan. À ce jour, la CEE conduit des dialogues sur les politiques nationales concernant la gestion intégrée des ressources en eau dans dix pays.

3. Des dialogues sur l'approvisionnement en eau, l'assainissement et/ou la dimension économique et financière de la gestion des ressources en eau ont lieu dans sept pays: Arménie, Fédération de Russie (au niveau infranational, en république de Bouriatie), Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Moldova et Ukraine. À la fin de 2014 et au début de 2015, des préparatifs ont été engagés en vue d'un éventuel dialogue sur les politiques nationales concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement au Bélarus.

4. Les dialogues consacrés à la gestion intégrée des ressources en eau apportent aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale une assistance concrète pour en renforcer la mise en œuvre. Les activités s'appuient sur les principes d'une gestion intégrée de l'eau énoncés dans la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de la CEE (Convention sur l'eau), le Protocole sur l'eau et la santé de la CEE et du Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé, la Directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne (UE)¹ et d'autres instruments juridiques pertinents.

5. Les dialogues sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement aident concrètement les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à atteindre les OMD se rapportant à l'eau en améliorant le cadre juridique, institutionnel et réglementaire applicable à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement ainsi que la gouvernance globale de ce secteur conformément aux meilleures pratiques internationales et grâce au savoir-faire de l'OCDE.

6. Dans les pays où le dialogue porte à la fois sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement et/ou sur la dimension économique et financière de la gestion de l'eau, le processus est mis en œuvre de façon concertée par la CEE et l'OCDE. Dans certains pays, l'un des partenaires devient chef de file et l'autre apporte sa contribution pour certaines questions. En Fédération de Russie, c'est l'OCDE qui ouvre la voie. Au Turkménistan, seule la CEE conduit le dialogue à l'heure actuelle.

¹ Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

II. Activités et parties prenantes concernées

7. Les dialogues sur les politiques reposent sur des consultations avec les ministères, agences et institutions (y compris scientifiques et universitaires), organisations non gouvernementales (ONG), instances parlementaires et autres organismes nationaux et internationaux concernés. Le dialogue est généralement dirigé par un haut représentant du gouvernement, par exemple le ministre ou le vice-ministre de l'environnement, ou encore le président du comité d'État de l'eau. Dans chaque pays, des comités directeurs sont créés pour diriger et orienter le dialogue. Ils se composent de représentants des ministères, agences et institutions concernés, ainsi que d'ONG.

8. Les comités directeurs se réunissent au moins une fois par an au niveau national pour étudier les grandes questions relatives à l'eau et adopter des décisions concernant les dialogues sur les politiques nationales. Des organisations internationales et des donateurs tels que la Banque asiatique de développement (BASD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'UE, ainsi que des donateurs bilatéraux, sont invités à prendre part aux réunions consacrées au dialogue.

9. En plus de leur fonction première, qui est d'aider à l'élaboration de politiques de gestion intégrée des ressources en eau, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les dialogues sur les politiques nationales et leurs comités directeurs sont devenus dans plusieurs pays des mécanismes nationaux de coordination pour les projets relatifs à l'eau exécutés sous les auspices d'organisations internationales (telles que la CEE, la Commission européenne, l'OCDE, le PNUD et la Banque mondiale) et de pays donateurs (tels que l'Allemagne, la Finlande, la Norvège et la Suisse). Ils contribuent ainsi à rationaliser l'utilisation des fonds disponibles.

Les dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau

10. Dans certains pays qui ont engagé un dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau, il est procédé à l'établissement de rapports de situation, comprenant des programmes et projets nationaux et internationaux, et à l'élaboration de feuilles de route sur les moyens de parvenir à une gestion intégrée de l'eau. Ces documents sont importants pour éviter les chevauchements d'activité et assurer une communication et une coordination claires et transparentes avec les organismes nationaux et internationaux qui participent aux dialogues sur les politiques nationales.

11. S'agissant du contenu, les «ensembles de principes d'action» (lois, stratégies, ordonnances ministérielles et plans de mise en œuvre) constituent un résultat important des dialogues. Dans le choix de tels ensembles de mesures d'appui (à la demande du pays participant), la CEE privilégie la mise en œuvre de ses instruments, tels que le Protocole sur l'eau et la santé, et les questions transfrontières, y compris l'application de ses différentes directives (sur la surveillance et l'évaluation, la gestion des inondations, les changements climatiques, etc.). La mise en œuvre des stratégies et dispositions législatives pertinentes de l'UE (telles que la Plate-forme UE-Asie centrale, la Directive-cadre sur l'eau, etc.) constitue un autre cadre d'action important. Le montant des ressources disponibles détermine en grande partie le niveau d'ambition des ensembles de principes d'action.

12. En coordination avec la CEE ou dans le cadre de projets autonomes, l'OCDE encourage l'utilisation d'instruments économiques pour gérer les ressources en eau.

Ces instruments peuvent en effet accroître l'efficacité de la gestion de l'eau et promouvoir des options à moindre coût, orienter les ressources en eau là où elles sont nécessaires et procurer des recettes permettant de financer les institutions, infrastructures et services liés à l'eau. Parce qu'ils favorisent des interventions souples, les instruments économiques sont particulièrement utiles pour adapter les infrastructures et les services aux changements climatiques, tendance qui touche tout particulièrement le Caucase et l'Asie centrale. La contribution de l'OCDE aux dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau peut conduire, notamment, à l'élaboration de plans ou stratégies de gestion des bassins économiquement sensibles visant à les adapter aux changements climatiques, à des réformes efficaces des politiques tarifaires (pour l'irrigation, la production hydroélectrique et d'autres utilisations de l'eau) ou à la mise en place de modèles économiques durables à l'intention des conseils de gestion des bassins ou des associations de consommateurs.

13. S'agissant des thèmes essentiels, les trois principales orientations des travaux menés dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales sont les suivantes: a) les liens entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes; b) le rôle de l'eau dans la perspective de la transition vers une économie verte; et c) la coopération transfrontière. Pour les pays d'Europe orientale, qui coopèrent étroitement avec l'UE à travers la Politique européenne de voisinage et le Partenariat oriental, la mise en œuvre des principes inscrits dans la Directive-cadre sur l'eau de l'UE est souvent l'axe principal des dialogues. En Asie centrale, les travaux se déroulent en étroite coopération avec les délégations de la Commission européenne et de l'UE dans les pays respectifs, les dialogues sur la directive pour l'eau de l'UE faisant partie du mécanisme de mise en œuvre de la Stratégie de l'UE pour l'Asie centrale². L'application des principes de l'initiative de l'UE en faveur d'une diplomatie de l'eau est tout aussi importante dans l'ensemble de la région.

14. Si les dialogues reposent sur la même méthodologie dans les différents pays, ils sont spécifiques à chaque pays dans le cas de la gestion intégrée des ressources en eau, s'agissant de la démarche employée pour en appliquer les principes, des questions de fond abordées et de la dynamique du processus. La mise en œuvre dépend des objectifs de la gestion de l'eau dans chaque pays, du cadre législatif et institutionnel et de la situation politique et socioéconomique.

Les dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement

15. Les OMD concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement restent un objectif éloigné pour la plupart des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale³. Les pays de la sous-région ont souvent une infrastructure surdimensionnée, coûteuse et obsolète. S'il est vrai que plusieurs pays mobilisent l'attention des donateurs pour le financement des investissements nécessaires à la reconstruction ou au développement des réseaux d'approvisionnement en eau et des usines de traitement des eaux usées, on ne sait pas précisément comment les services des eaux pourront assurer le bon fonctionnement et l'entretien des équipements existants et d'infrastructures nouvelles, les capacités et les ressources financières étant limitées.

16. Dans ce contexte, l'OCDE s'efforce d'insuffler un certain réalisme financier dans les investissements et les plans d'action. Les dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement présentent aux gouvernements un ensemble

² Voir http://eeas.europa.eu/central_asia.

³ Pour une évaluation récente, voir OCDE, *Ten Years of Water Sector Reform in Eastern Europe, the Caucasus and Central Asia*, OECD Studies on Water (Paris: 2011), disponible à l'adresse http://www.oecd-ilibrary.org/environment/ten-years-of-water-sector-reform-in-eastern-europe-caucasus-and-central-asia_9789264118430-en.

de solutions permettant de tirer le meilleur parti des ressources disponibles et d'attirer de nouveaux investissements publics ou privés. En fonction de la demande du pays, le travail porte sur les domaines suivants: a) l'adaptation du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement aux changements climatiques; b) les modèles économiques durables reposant sur des services en ligne dans ce secteur et la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable, question particulièrement cruciale dans les zones rurales; c) une stratégie financière réaliste, associant la tarification de l'eau et des mesures d'accompagnement pour en atténuer les conséquences sociales, et des plans d'investissement financièrement réalisables; et d) des mécanismes nationaux efficaces de soutien financier dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

17. Les dialogues sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement s'appuient sur des projets pilotes, les meilleures pratiques internationales, des études et des modèles. Des analyses approfondies débouchent sur un processus global permettant aux différents acteurs de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue. Des stratégies de financement et des plans d'investissement, des feuilles de route pour la refonte des réseaux de distribution d'eau, des réformes des politiques tarifaires et des mesures d'accompagnement social figurent parmi les résultats de ces activités.

III. Mise en œuvre des dialogues sur les politiques nationales jusqu'en avril 2015

A. Activités par pays

Arménie

18. Le dialogue sur la politique nationale qui a débuté en Arménie en 2006 contribue à la mise en œuvre des principes de gestion intégrée des ressources en eau dans le cadre législatif et institutionnel national. En 2010, la CEE et l'OCDE ont créé un comité directeur commun pour le dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau, qui favorise les synergies et une meilleure coordination des activités. Ce Comité directeur a tenu deux réunions en 2014.

19. Un projet visant à faciliter la mise en application du Protocole sur l'eau et la santé a débuté en décembre 2012 avec le concours de la Finlande. L'établissement d'objectifs nationaux s'est achevé dans le courant de l'été 2014 et, en décembre 2014, le Comité directeur a adopté un plan d'action pour appuyer la mise en œuvre des objectifs, assortis de délais. À la même réunion, il a été convenu d'un plan de route pour la ratification du Protocole sur l'eau et la santé par l'Arménie.

20. Le Comité d'État arménien des systèmes hydrologiques a demandé la mise en route d'une activité en vue d'appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale pour un assainissement durable. Ces travaux, entrepris en 2013-2014, ont débouché sur des recommandations relatives à l'élaboration d'une telle stratégie en Arménie. Les recommandations portent sur la réforme institutionnelle et réglementaire, la structure du marché et les dispositions financières. Ces travaux découlent d'une évaluation de la situation en matière de collecte et de traitement des eaux usées en Arménie et d'un examen du degré d'ambition du Gouvernement arménien.

Azerbaïdjan

21. La première réunion du Comité directeur azerbaïdjanais pour le dialogue axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a été organisée en octobre 2010. Ce dialogue concerne principalement la mise au point d'une stratégie gouvernementale de gestion

de l'eau (Stratégie nationale sur l'eau). Au cours des dernières années, des experts de l'Azerbaïdjan ont participé à des travaux réalisés au niveau régional sur la sécurité des barrages. En 2013-2015, la CEE a mené un projet pilote afin de tester la démarche adoptée pour l'évaluation thématique des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans le bassin transfrontière de l'Alazani/Ganykh, commun à l'Azerbaïdjan et à la Géorgie. En 2015, des travaux ont été lancés en vue de l'établissement d'objectifs nationaux assorties de délais au titre du Protocole sur l'eau et la santé. Le dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau en Azerbaïdjan a été financé par la Commission européenne et l'OSCE. Le Gouvernement finlandais y a contribué en mandant des experts pour l'élaboration de la Stratégie nationale sur l'eau. Au cours de sa troisième réunion, tenue en février 2015, le Comité directeur a arrêté une procédure pour achever la mise au point de cette stratégie en étroite concertation avec plusieurs donateurs.

22. La coopération avec la Géorgie voisine concernant les eaux transfrontières et, en particulier, la préparation d'un accord bilatéral pour la gestion des eaux transfrontières partagées a également compté parmi les aspects importants du dialogue sur les politiques nationales. Un accord bilatéral devrait – espère-t-on – être signé en 2015. L'OCDE a organisé une réunion d'experts en janvier 2014 à Bakou et une autre en novembre 2014 à Tbilissi, posant ainsi les jalons d'une évaluation des avantages économiques que pourrait procurer la coopération entre l'Azerbaïdjan et la Géorgie en matière de gestion des eaux. Ces travaux aident à examiner des mécanismes de partage des coûts et des bénéfices entre les deux pays riverains.

Géorgie

23. Le dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé en Géorgie en septembre 2010 par des rencontres entre le secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE, des représentants du Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles et d'autres acteurs. Le mémorandum d'accord sur la mise en œuvre du dialogue a été signé par le Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles et la CEE en octobre 2011.

24. Ce dialogue porte essentiellement sur trois thèmes majeurs: a) la préparation d'une loi nationale sur l'eau basée sur les principes de la gestion intégrée des ressources en eau et sur la Directive-cadre de l'UE sur l'eau; b) l'établissement d'objectifs pour la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé; et c) les activités transfrontières, y compris la coopération avec l'Azerbaïdjan voisin et l'adhésion à la Convention sur l'eau.

25. En 2012-2014, une nouvelle loi sur l'eau a été élaborée dans le cadre du processus de dialogue sur les politiques nationales. Ce texte ambitieux introduit l'approche fondée sur les bassins hydrographiques dans la gestion intégrée des ressources en eau et la délivrance d'autorisations et de licences pour l'utilisation et l'évacuation des eaux; il clarifie aussi les rôles des différentes institutions publiques associées à la gestion des ressources en eau. En 2014-2015, un ensemble de règlements d'application a été préparé pour mettre en œuvre le nouveau projet de loi. La loi et les règlements d'application devraient être adoptés en 2015. En 2014, la procédure de ratification du Protocole sur l'eau et la santé a débuté en Géorgie.

Kazakhstan

26. Le processus de dialogue sur les politiques nationales porte, au Kazakhstan, à la fois sur la gestion intégrée des ressources en eau et sur les questions d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Des missions préparatoires y ont été effectuées en mai et septembre 2012 en vue de lancer le dialogue dans ce pays. Les premières réunions du Comité directeur dans le cadre du dialogue se sont tenues en juin 2013 et avril 2014. Des réunions de groupes d'experts et un séminaire national sur la gestion intégrée de l'eau

ont eu lieu en décembre 2013 et octobre 2014 pour débattre des résultats préliminaires des travaux en cours et du plan de travail pour 2014-2015.

27. Les activités à entreprendre ayant été hiérarchisées à la première réunion du Comité directeur, la CEE a aidé le Kazakhstan à analyser les avantages d'une adhésion au Protocole sur l'eau et la santé. Compte tenu des résultats de cette analyse effectuée par un groupe d'experts national, il a été décidé à la deuxième réunion du Comité directeur, en avril 2014, de lancer le processus de ratification du Protocole sur l'eau et la santé.

28. Le premier ensemble de principes d'action – des recommandations portant sur des modèles économiques durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les zones rurales et les petites agglomérations au Kazakhstan – a été élaboré en 2014 avec l'aide de l'OCDE.

Kirghizistan

29. Au Kirghizistan, le dialogue sur les politiques nationales a débuté en 2008. Un comité directeur commun pour les deux aspects du dialogue, à savoir la gestion intégrée des ressources en eau ainsi que l'approvisionnement en eau et l'assainissement, a été créé en 2011. Le dialogue a porté sur: a) la mise en œuvre d'un système de gestion des bassins hydrographiques à travers l'élaboration d'un plan de gestion du bassin du Tchou; b) la fixation d'objectifs et de dates butoirs au niveau national dans le contexte du Protocole sur l'eau et la santé; et c) l'utilisation d'instruments économiques pour la gestion des ressources en eau.

30. Un projet de stratégie de financement a été mis au point pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans le cadre du dialogue, ce qui a ouvert la voie à un certain nombre d'avancées sur le plan institutionnel entre 2011 et 2014 (en particulier la création d'un organisme public responsable de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en zone rurale comme en zone urbaine, l'établissement d'objectifs clairs et réalistes en la matière dans la Stratégie nationale de développement durable et la rédaction d'un document d'orientation sectoriel).

31. Un groupe d'experts chargé d'apporter un appui au Conseil de gestion du bassin du Tchou a commencé à mettre progressivement au point le plan de gestion du bassin. En 2013, il a établi un rapport regroupant l'ensemble des données concernant le bassin. Au mois de mars 2014, l'évaluation de l'infrastructure du bassin revêtant une importance stratégique a été achevée. Les deux premières réunions du Conseil de gestion du bassin du Tchou se sont tenues en février 2013 et juin 2014. Une étude consacrée aux technologies les plus appropriées permettant d'économiser l'eau pour le secteur de l'irrigation au Kirghizistan a été présentée à la réunion de mars 2015 du Comité directeur.

32. L'OCDE a surtout axé ses travaux sur l'amélioration des instruments économiques de gestion des ressources en eau. Un plan d'action à moyen terme visant à remanier les instruments essentiels a été établi sur la base des options et des scénarios de réforme proposés. Il est prévu que, dans le courant de l'été 2015, l'OCDE aide le Gouvernement kirghize à introduire des redevances de prélèvement pour les eaux de surface. Ce projet tout comme les travaux futurs de l'OCDE contribueront à mieux faire concorder la politique de l'eau et la politique agricole au Kirghizistan.

33. De 2010 à 2015, le dialogue sur les politiques nationales au Kirghizistan a bénéficié de l'appui de la Commission européenne et du Gouvernement finlandais. Le Ministère danois des affaires étrangères a mandaté un expert international qui prête son concours à l'élaboration d'un ensemble de principes d'action pour le plan de gestion du bassin du Tchou. Le Gouvernement norvégien a apporté un appui pour la formulation d'objectifs. Les travaux sur les instruments économiques de gestion des ressources en eau bénéficient de l'appui de l'UE, de la Finlande, de la Norvège et de la Suisse.

République de Moldova

34. En République de Moldova, le dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement a commencé en 2006. Le dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau est soutenu par la Direction suisse du développement et de la coopération et, en 2012-2015, l'accent est mis sur le suivi et la réalisation des objectifs fixés au titre du Protocole sur l'eau et la santé. Le Centre d'échange d'informations sur le Protocole qui a été établi en octobre 2013 fait figure d'exemple pour toute la région. Ces activités sont réalisées en étroite coordination avec le dialogue axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

35. La phase actuelle de ce dernier dialogue est consacrée à l'amélioration des mécanismes nationaux de soutien financier dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Ces activités sont facilitées par l'OCDE et bénéficient du soutien de la Commission européenne ainsi que de l'Équipe spéciale de l'OCDE pour la mise en œuvre du Programme d'action pour l'environnement. Le dialogue a contribué utilement à la révision de la stratégie gouvernementale en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi qu'à la stratégie nationale d'adaptation.

Fédération de Russie

36. Un dialogue sur les politiques axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement a été lancé en 2010 en Fédération de Russie: il est centré sur l'amélioration du cadre juridique, institutionnel et réglementaire régissant la participation du secteur privé dans ce domaine. Une mission exploratoire en vue de la reprise du dialogue sur les politiques dans ce pays a été organisée en mai 2012. L'OCDE a fait réaliser une étude sur les instruments économiques de gestion intégrée des ressources en eau en Fédération de Russie, laquelle a été publiée en octobre 2013. Les travaux sur les moyens d'améliorer l'utilisation d'instruments économiques pour la gestion des ressources en eau au niveau infranational (en république de Bouriatie, dans le bassin du lac Baïkal) ont débuté en 2013. Un groupe de coordination interministériel a été établi par l'administration bouriate pour orienter les travaux. Un ensemble de principes d'action a été défini, avec l'aide de l'OCDE, en vue d'améliorer les instruments économiques de gestion des ressources en eau en république de Bouriatie (en particulier dans le bassin du lac Baïkal). En 2015, il est prévu d'organiser un séminaire national pour faire connaître les résultats du projet et faciliter la mise en œuvre de l'ensemble de principes d'action. Ces activités ont bénéficié de l'appui de l'UE (Direction générale de la coopération internationale et du développement) et de l'Allemagne.

Tadjikistan

37. Le dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé au Tadjikistan en 2010 et le Comité directeur du dialogue a tenu deux réunions en 2014. Le principal objet de ce dialogue a été d'appuyer l'élaboration de la stratégie de réforme du secteur de l'eau, y compris l'édification de cadres juridiques et institutionnels fondés sur les principes de la gestion intégrée. Cette stratégie a été formulée au printemps 2013. Sa mise en œuvre a débuté à la fin de 2013 et le principal changement sur le plan institutionnel a consisté à séparer les fonctions liées à l'élaboration des politiques des fonctions opérationnelles. La stratégie de réforme du secteur de l'eau a été précisée au début de 2015 et devrait être adoptée par le Gouvernement dans le courant de l'été 2015. Une stratégie distincte de développement du secteur de l'irrigation est en cours d'élaboration. Des objectifs nationaux ont aussi été définis dans le contexte du Protocole sur l'eau et la santé et la mise en œuvre de certains de ces objectifs sera financée par la Finlande en 2015-2017.

38. Le renforcement de la coopération relative aux eaux transfrontières avec le Kirghizistan voisin et l'Afghanistan (gestion du bassin supérieur de l'Amou Darya) est un autre volet important du dialogue. Entre 2010 et 2015, le dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau au Tadjikistan a été financé par la Commission européenne. Le Ministère danois des affaires étrangères a mandaté un expert international qui a aidé le Gouvernement tadjik à mettre au point la stratégie de réforme du secteur de l'eau, tandis que l'Allemagne et la Suisse ont également apporté un financement.

39. L'OCDE a récemment été invitée à contribuer au dialogue en cours et à la stratégie de réforme du secteur de l'eau, en renforçant le financement de ce secteur au Tadjikistan grâce à la mise au point d'une politique tarifaire bien conçue. L'Autorité tadjike de lutte contre les monopoles, chargée d'établir les tarifs de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, est responsable de la réglementation économique. Elle a fait appel à l'OCDE pour accroître sa capacité dans plusieurs domaines. L'OCDE a alors organisé un atelier technique sur la tarification de l'eau au Tadjikistan, mettant à profit les bonnes pratiques dans la région et dans le reste du monde.

Turkménistan

40. Au Turkménistan, la réunion de lancement du dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources eau a eu lieu en décembre 2010 et a été suivie de la première réunion du Comité directeur en avril 2011. Dans le cadre de ce dialogue, un groupe interministériel d'experts a été créé dans le but d'analyser la législation nationale à la lumière de l'adoption des normes inscrites dans la Convention sur l'eau de la CEE, et plus particulièrement des principes de gestion intégrée des ressources en eau qui y sont consacrés. En 2012, la CEE a organisé au Turkménistan deux missions au cours desquelles elle a tenu des consultations avec différents ministères et organismes en vue de faciliter la mise en œuvre des grandes orientations recommandées, ce qui a abouti, le 4 août 2012, à la décision du Parlement turkmène de voter l'adhésion du pays à la Convention sur l'eau.

41. En avril 2013 a été publié un rapport sur les possibilités d'adoption de l'approche fondée sur la gestion des bassins hydrographiques au Turkménistan⁴. Comme suite aux décisions prises à la deuxième réunion du Comité directeur, en septembre 2012, le groupe interministériel d'experts a entamé ses travaux sur un nouveau code national de l'eau, qui est désormais prêt et que le parlement doit en principe adopter en 2015. À sa réunion d'avril 2015, le Comité directeur a décidé d'engager l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion intégrée des ressources en eau. Pour 2012-2015, le dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau au Turkménistan bénéficie de l'appui de la Commission européenne, de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et de la Norvège.

Ukraine

42. En Ukraine, le processus de dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé à la fin de 2007. Deux ensembles de principes d'action ont été mis au point dans ce cadre, à savoir: a) un projet de note de synthèse sur l'adaptation de la politique ukrainienne de l'eau aux changements climatiques, fondé sur les *Lignes directrices sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques*⁵ de la CEE; et b) des travaux préparatoires pour les projets relatifs à l'impact des changements climatiques sur les ressources hydriques du bassin du Dniestr⁶. Ces ensembles de principes d'action ont facilité

⁴ Voir <http://www.unece.org/env/water/npd/countrydialogues/tm>.

⁵ Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.09.II.E.14. Disponible à l'adresse <http://www.unece.org/index.php?id=11658>.

⁶ «Reducing vulnerability to extreme floods and climate change» et «Climate change and security in the Dniester River Basin», voir <https://www2.unece.org/ehlm/platform/display/ClimateChange/Dniester>.

l'élaboration d'un projet pilote visant à réduire la vulnérabilité face aux inondations extrêmes et aux changements climatiques dans le bassin du Dniestr, mis en œuvre en 2010-2014 par la CEE, l'OSCE et le PNUE dans le cadre de l'Initiative sur l'environnement et la sécurité. Le processus de dialogue en Ukraine est au point mort depuis quelques années en raison de l'instabilité politique dans le pays; cependant, le CEE a effectué des missions préparatoires en septembre 2014 et avril 2015 pour le relancer.

B. Activités de coordination et de communication

Groupe de travail de l'IEE pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale

43. Les réunions annuelles du Groupe de travail de l'IEE pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale constituent une plate-forme importante pour l'échange d'expériences entre les pays en ce qui concerne la mise en œuvre des dialogues sur les politiques nationales. La réunion annuelle tenue à Genève le 24 juin 2014 a rassemblé plus d'une quarantaine de représentants de la région et de donateurs. Les débats se sont articulés autour de trois éléments: la coopération transfrontière; la gestion de l'eau dans l'optique d'une croissance verte; et les interactions entre l'eau, le climat, l'alimentation et l'énergie⁷.

Semaine mondiale de l'eau

44. Le Forum multipartenaires de l'IEE organisé à Stockholm (31 août 2014) à l'occasion de la Semaine mondiale de l'eau a donné aux parties prenantes la possibilité d'être informées des faits nouveaux survenus dans le cadre de l'Initiative. Les perspectives de travail sur la gestion de l'infrastructure hydrique à l'appui d'une croissance verte ont été passées en revue. Les activités marquantes de l'IEE menées dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ont été présentées et les échos ont été positifs.

Forum mondial sur l'environnement de l'OCDE

45. Dans le cadre du Forum mondial sur l'environnement de l'OCDE organisé à Paris en novembre 2014, une réunion parallèle sur le thème «Les liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation: nouvelles perspectives en Europe orientale, au Caucase et en Asie centrale» s'est tenue le 27 novembre 2014. L'objectif de cette réunion était de faire un bilan des travaux en cours sur les corrélations énergie-alimentation-eau dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales. Plusieurs études de cas ont été présentées par des responsables des administrations publiques de pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

Activités de communication

46. En janvier 2013 a été publié le document intitulé *The European Union Water Initiative National Policy Dialogues: Achievements and lessons learned*⁸. Cette publication rend compte des travaux entrepris dans le cadre des dialogues de l'IEE sur les politiques nationales dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et énumère les grandes réalisations, pays par pays. Disponible en anglais et en russe, elle est distribuée aux organisations partenaires, aux donateurs et aux parties prenantes de la région.

47. Un bulletin intitulé «Update on National Policy Dialogues», contenant des nouvelles récentes au sujet des dialogues sur les politiques nationales, diffuse des informations sur les dialogues en cours dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à

⁷ Les documents de la réunion sont disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/index.php?id=35405>.

⁸ Commission économique pour l'Europe, série de publications sur l'eau, document n° 6 (ECE/MP.WAT/38); disponible à l'adresse http://www.unece.org/env/water/publications/euwi_npd.html.

l'intention des décideurs et des partenaires; il sert à promouvoir l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne et à faire part de l'expérience accumulée à cet égard dans la région. Huit numéros du bulletin ont été publiés en anglais et en russe de 2011 à 2014.

48. Des brochures consacrées aux dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau ont été imprimées en novembre 2012 en anglais et en russe⁹. Les sites Web de la CEE¹⁰ et de l'OCDE¹¹ sont régulièrement mis à jour. Ils donnent accès à des exposés présentés lors des réunions, à des comptes rendus de réunions et autres rapports, à des bulletins d'information et à des communiqués de presse. Ces deux sites sont largement utilisés dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale par tous ceux qui recherchent des informations sur les questions liées à la gestion intégrée de l'eau, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Les communiqués de presse établis à la suite des réunions des comités directeurs sont régulièrement publiés par la CEE, en anglais et en russe, de manière à assurer la bonne visibilité des dialogues sur les politiques nationales de l'IEE¹².

49. En 2014, la CEE et l'OCDE ont publié ensemble une étude de référence sur la mise en œuvre des principes de la gestion intégrée des ressources en eau en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale¹³. Cette étude, qui dresse un bilan de situation dans dix pays, s'appuie sur les réponses à un questionnaire fournies par des experts des pays visés. Un second rapport de référence est prévu pour la fin 2015.

50. L'OCDE et la CEE ont rédigé une brochure sur la réforme des politiques de l'eau en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale en 2006-2013, afin de mettre en lumière les succès remportés dans la région grâce aux dialogues sur les politiques nationales. Cette brochure, publiée en mai 2014, a été mise à jour en novembre 2014¹⁴. Elle a été complétée par des présentations générales de plusieurs dialogues engagés dans la région (au Kirghizistan, par exemple)¹⁵, publiées entre 2013 et 2015.

IV. Enseignements à retenir et défis à relever

51. La mise en œuvre de l'Initiative pour l'eau de l'EU dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à travers les dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement a largement contribué à la mise en place des réformes du secteur de l'eau et à la réalisation des OMD se rapportant à l'eau. L'importance de cette initiative et le rôle des dialogues sur les politiques nationales, qui constituent des moyens très efficaces de promouvoir la réforme du secteur de l'eau, l'élaboration de stratégies et de législations modernes sur l'eau et la coopération intersectorielle, ont été reconnus et appréciés à leur juste valeur lors de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Astana (Kazakhstan), 21-23 septembre 2011)¹⁶. Vu que l'eau figure en bonne place dans le projet d'objectifs de développement durable pour l'après-2015, le processus de dialogue devrait contribuer à la réalisation de ces objectifs par des politiques et des projets dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

⁹ Consultable à l'adresse: <http://www.unece.org/env/water/npd/publications.html>.

¹⁰ Voir www.unece.org/env/water/npd.

¹¹ Voir www.oecd.org/env/outreach/npd-water-eecca.htm.

¹² Voir <http://www.unece.org/env/water/npd/news>.

¹³ ECE/MP.WAT/44; disponible à l'adresse <http://www.unece.org/env/water/npd/publications>.

¹⁴ Voir http://www.unece.org/env/water/publications/euwi_eecca_brochure_2006-2014.html.

¹⁵ Voir <http://www.unece.org/env/water/npd/countrydialogues/kg>.

¹⁶ Voir ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.1, par. 4, et ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.2, par. 25 et 63, tous deux disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/env/efe/Astana/documents.html#/>.

52. L'élan politique insufflé par la Commission européenne et la présidence de la composante de l'IEE concernant l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des dialogues sur les politiques nationales. La participation des chefs de délégation de l'UE dans les pays respectifs et du Représentant spécial de l'UE pour l'Asie centrale aux réunions des comités directeurs a garanti et démontré l'importance de cet élan politique. L'étroite concertation avec les délégations de l'UE et les ambassades des États membres de l'UE dans les pays au sujet des activités menées dans le cadre des dialogues, de même que la coordination entre celles-ci et d'autres activités de l'UE (par exemple dans le cadre de la Politique européenne de voisinage, de la Stratégie de l'UE pour l'Asie centrale et de l'initiative relative à la diplomatie de l'eau) doivent être poursuivies.

53. L'expérience de la mise en œuvre des dialogues a démontré qu'ils répondaient aux besoins des pays et qu'ils étaient très prisés: les pays dans lesquels les dialogues étaient censés prendre fin demandaient à ce qu'ils soient prolongés et ceux qui, dans un premier temps, ne s'étaient pas montrés intéressés demandaient que des dialogues soient engagés (par exemple le Kazakhstan en 2012 et le Bélarus en 2014). Les donateurs et les organisations internationales s'intéressent également aux dialogues sur les politiques qui, dans de nombreux cas, leur offrent une plate-forme pour partager leur savoir-faire et coordonner leurs initiatives.

54. La mise en œuvre d'ensembles de principes d'action (nouvelles réglementations gouvernementales, par exemple) constitue l'un des principaux objectifs des dialogues sur les politiques nationales. Pour autant, il convient de bien définir chaque train de mesures et de ne pas faire montre d'une ambition excessive.

55. Les thèmes des dialogues sur les politiques évoluent avec le temps, reflétant ainsi l'évolution des besoins de chaque pays. Les dialogues doivent dûment prendre en compte les réformes engagées à différents niveaux et cadrer avec celles-ci. L'appui qui leur est apporté doit être suffisamment souple pour répondre aux nouvelles demandes. Il faudrait que les dialogues portent sur des questions générales plutôt que techniques. Ils devraient être conçus comme des plates-formes nationales réunissant les représentants de l'ensemble des secteurs concernés et les principales parties prenantes pour discuter de la politique de l'eau.

56. S'agissant des priorités à définir pour les travaux futurs dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales, trois grandes orientations se dessinent: a) les liens entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes; b) le rôle de l'eau dans l'appui à la transition vers une économie verte; et c) la coopération transfrontière. La Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine ayant signé en 2014 des accords d'association avec l'UE, l'Initiative pour l'eau devrait contribuer à l'harmonisation de leur législation nationale relative à l'eau avec la législation pertinente de l'UE. Pour les pays d'Asie centrale, la coopération transfrontière revêtira un rang de priorité plus élevé en vue de la mise en œuvre des principes de la diplomatie de l'eau.

57. L'instabilité politique et/ou le fort taux de «rotation» des hauts fonctionnaires de ministères partenaires dans certains des pays concernés sont d'importants sujets de préoccupation. Promouvoir un dialogue sur les politiques et, s'il y a lieu (en cas de changement de gouvernement), le rétablir demandent beaucoup de temps et de ressources. La planification doit être suffisamment souple pour tirer le plus efficacement parti des ressources et des processus dans les pays respectifs. La concertation avec un large éventail de décideurs dans chaque pays et la mobilisation des délégations de l'Union européenne dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale sont des moyens qui ont fait leurs preuves pour atténuer les conséquences de l'instabilité politique dans la région.

58. Le dynamisme et l'engagement des acteurs nationaux sont importants pour garantir le succès des dialogues sur les politiques nationales. La participation de représentants d'instances parlementaires et gouvernementales est essentielle à l'examen et l'adoption de nouveaux ensembles de principes d'action. Les ONG contribuent de manière appréciable à faire avancer le débat sur les réformes politiques et devraient être activement associées aux dialogues.

59. Une bonne coordination avec les partenaires de développement aide souvent à pérenniser les résultats des dialogues à moyen terme: dans plusieurs cas, la Commission européenne et les donateurs bilatéraux ont par exemple donné suite à des mesures prioritaires spécifiques et aux besoins d'assistance technique recensés dans le cadre du dialogue sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La coopération avec d'autres organisations internationales ayant des activités en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale est également importante pour que des réformes dans le secteur de l'eau soient mises au point et véritablement appliquées.

60. Les dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau mettent utilement à profit les multiples activités de la CEE, notamment: a) les activités menées dans le contexte de ses conventions sur l'environnement, en particulier la Convention sur l'eau; b) son programme d'études de performance environnementale; et c) ses projets et activités sur le terrain, tels que ceux qui sont mis en œuvre par le Conseiller régional de la CEE pour l'environnement. L'étroite coordination avec les activités prévues dans d'autres domaines d'intervention de la Convention sur l'eau a donné par exemple des résultats utiles aux dialogues sur les politiques nationales. Une telle coordination sera renforcée, notamment dans le cas des liens entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes et dans le cadre du Protocole sur l'eau et la santé. Les contacts directs et la coopération régulière de la CEE avec les gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale dans le cadre de différentes instances de l'ONU aident à obtenir un engagement politique de ces gouvernements en faveur du dialogue sur les politiques et en assurent la viabilité à long terme.

61. De même, les dialogues sur les politiques nationales peuvent s'appuyer sur les travaux réalisés par l'OCDE dans le domaine de l'eau et sur le large éventail de compétences spécialisées dont disposent les pays membres de cette organisation. Les travaux relatifs à l'eau actuellement menés par l'OCDE portent sur les questions suivantes: politiques destinées à améliorer la sécurité de l'approvisionnement en eau; adaptation des politiques de l'eau et des infrastructures aux changements climatiques; gestion de l'eau dans la perspective d'une croissance verte; mécanismes propres à améliorer la répartition de l'eau; l'eau et l'urbanisation; et participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Dans chacun de ces domaines, l'OCDE accorde une attention particulière aux moyens de faire le meilleur usage des ressources hydriques et des ressources financières. Elle analyse les meilleures pratiques adoptées dans ses États membres et au-delà. Les synergies entre les dialogues sur les politiques nationales et les travaux de l'OCDE dans le domaine de l'eau fonctionnent dans les deux sens: les dialogues peuvent tirer parti de cet abondant savoir-faire et, du même coup, contribuent à fournir une expérience pratique concernant la manière de réformer des politiques de l'eau.

62. Il existe de plus en plus de synergies entre les activités de coopération nationale et les activités de coopération transfrontière et régionale dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Le nombre des activités entreprises dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales à l'appui de la diplomatie de l'eau et des politiques de coopération transfrontière avec les pays voisins ne cesse de croître. La coordination avec des initiatives régionales telles que le troisième Programme pour le bassin de la mer d'Aral offre des possibilités de promouvoir la coopération régionale à travers les dialogues nationaux.

63. L'échange d'expériences entre les décideurs de différents pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale bénéficiera d'une attention accrue dans la conception des activités futures s'inscrivant dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales. Il est non moins important de partager les expériences découlant du processus de dialogue avec d'autres composantes de l'Initiative pour l'eau de l'EU, dont la composante méditerranéenne.

64. Les dialogues sur les politiques nationales sont des processus qui évoluent au fil du temps. Ils sont généralement définis pour plusieurs années et s'inscrivent dans une perspective à moyen ou à long terme. Il importe que l'appui financier corresponde à cette perspective. La contribution de la Commission européenne est essentielle: étant l'une des très rares institutions qui offre une assistance sur plusieurs années, elle contribue à la stabilité financière du programme. Le financement accordé depuis 2006 par divers donateurs a aidé à lancer et développer les processus de dialogue dans 10 pays. Le volume actuel du financement permet de maintenir le processus politique, c'est-à-dire d'organiser des réunions régulières et de procéder à des échanges de vues entre les parties prenantes concernées sur certains aspects de la réforme de la politique de l'eau. Pour aider les pays à légiférer et à renforcer leurs capacités en vue de mettre en pratique une gestion intégrée de l'eau, un financement accru serait nécessaire.

Annexe

Financement des dialogues sur les politiques nationales

1. En 2010-2015, les dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau et sur l’approvisionnement en eau et l’assainissement ont été financés par la Commission européenne, par des donateurs bilatéraux et par des organisations internationales.

2. Plusieurs gouvernements apportent une contribution aux dialogues sur la gestion intégrée de l’eau menés sous la conduite de la CEE. En 2012-2013, le Gouvernement finlandais a financé la poursuite du dialogue au Kirghizistan et la mise en place d’un dialogue en Géorgie. En 2015, la Finlande a commencé à financer, pour une durée de trois ans, les activités liées au dialogue au Kirghizistan et au Tadjikistan. Le Gouvernement norvégien apporte son concours aux activités menées dans le cadre du dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau au Turkménistan, par un don qui sera reconduit jusqu’en 2017. Le Ministère danois des affaires étrangères a, par l’entremise de l’Agence danoise pour le développement international, mandaté des experts pour les dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau au Tadjikistan et au Kirghizistan pour 2011-2013. Par l’intermédiaire de la GIZ, le Gouvernement allemand a apporté une contribution supplémentaire pour financer en 2013 des réunions au Kirghizistan, au Tadjikistan et au Turkménistan. Le Gouvernement suisse, par l’entremise de Helvetas, a apporté des fonds pour une réunion du comité directeur au Tadjikistan en 2014.

3. Pour la période en cours, s’agissant des dialogues sur l’approvisionnement en eau et l’assainissement et sur les aspects économiques et financiers de la gestion intégrée de l’eau, le Gouvernement norvégien apporte un appui aux travaux consacrés à l’utilisation des instruments économiques pour la gestion des ressources en eau au Kazakhstan, au Kirghizistan et/ou au Tadjikistan. Le Gouvernement suisse appuie les travaux sur la gestion des ressources en eau au Kazakhstan, au Kirghizistan et/ou en Azerbaïdjan, et ceux sur l’approvisionnement en eau et l’assainissement au Kazakhstan. L’Allemagne a renouvelé son appui aux travaux dans le domaine de l’eau dans le cadre de l’Équipe spéciale pour la mise en œuvre du Programme d’action pour l’environnement.

Financement des dialogues sur les politiques nationales en 2012-2015

(En euros)

<i>Gouvernement ou institution contributeur</i>	<i>OCDE-CEE</i>	<i>CEE</i>	<i>OCDE</i>
UE (DG DEVCO)	3 200 000	-	-
UE (délégation au Kazakhstan)		115 000 ^a	-
Gouvernement danois	-	40 000	-
Gouvernement finlandais	-	120 000	-
Gouvernement allemand (BMU)	-	-	200 000
Gouvernement allemand (GIZ)	-	30 000	-
Gouvernement norvégien	-	210 000 ^b	390 000 ^c
Gouvernement suisse	-	10 000	60 000 ^c
CEE	-	200 000 ^d	-

<i>Gouvernement ou institution contributeur</i>	<i>OCDE-CEE</i>	<i>CEE</i>	<i>OCDE</i>
OCDE	-	-	sans objet
Total estimatif	3 200 000	725 000	650 000

Abréviations: BMU = Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sécurité nucléaire; DG DEVCO = Direction générale de la coopération internationale et du développement.

^a Estimation pour 2015.

^b Fonds alloués pour 2013-2015.

^c Équivalant à la proportion d'un financement plus important consacré à des projets dans le domaine de l'eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

^d Estimation pour 2013-2015, y compris les contributions du personnel de la CEE émergeant au budget ordinaire.

4. À la demande de la CEE et de l'OCDE, la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (EuropeAid) a contribué au financement – pour un montant totalisant 3 202 854 euros – de la deuxième phase des dialogues sur les politiques nationales pour la période de février 2012 à janvier 2016. Ces ressources sont consacrées à la mise en œuvre des dialogues sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement et sur la gestion intégrée des ressources en eau dans 10 pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale: Arménie, Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine. Si le Bélarus et l'Ouzbékistan devaient manifester leur intérêt pour des dialogues, une partie des fonds devrait être utilisée pour lancer et mettre en place des dialogues sur les politiques nationales dans ces pays. Des pourparlers se déroulent actuellement avec la Direction générale de la politique européenne de voisinage et des négociations sur l'élargissement et la Direction générale de la coopération internationale et du développement, respectivement, au sujet du maintien du financement des dialogues de l'IEE dans les pays du voisinage oriental et en Asie centrale au-delà de 2015. Le Gouvernement finlandais entend soutenir les deux secteurs d'activité – à savoir celui de la gestion intégrée de l'eau et celui de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement – au Kirghizistan et au Tadjikistan en 2015-2017.

5. Ces contributions confèrent au programme une assise solide. Des contributions supplémentaires de donateurs bilatéraux et d'autres institutions s'avèrent nécessaires pour garantir le succès des projets en cours et donner suite aux nouvelles demandes des gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.